

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Canton de Deuil-La Barre



**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Étaient présents :**

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Mustapha BAMBA, Colette LAMBERT, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Abdelaziz LALMI, Bernard NARBONI, Bernard LABORDE, L'Houssain EL MAZOUZI, Loganayagi VASANTE, Soria MAÏCHE, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY.

**Étaient absents et avaient donné pouvoir :**

Mourad AZZI à Bakhta MAÏCHE ;  
Hervé MARTIN à Patrick FLOQUET ;  
Albert BLONDEL à Bernard LABORDE ;  
Patricia EGASSE à Marie-Noëlle FLOTTERER ;  
Francine KANCEL à Jacqueline RAGOT ;  
Maha GULFRAZ à L'Houssain EL MAZOUZI ;  
Selva ANNAMALE à Loganayagi VASANTE ;

**Étaient absents :**

Alain BOCCARA, Laurent POULOT, Raouf BAKHA, Barbara EZELIS.

**Patrick FLOQUET**, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

**Patrick FLOQUET** procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

**Jennifer BONINO** est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.**

## **1 – EXPOSÉ DES MOTIFS**

Conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des décisions numérotées de **2023-075 à 2023-090**.

## **2 - DÉLIBÉRATION**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-23 ;

**Considérant** qu'il convient d'informer les membres du conseil municipal des décisions numérotées **2023-075 à 2023-090**, prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, monsieur Patrick FLOQUET ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

- **PREND ACTE** des décisions suivantes prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance du conseil municipal.

**Fait à Montmagny, le 14 septembre 2023.**

**Pour extrait certifié conforme,**

**Le Maire, Patrick Floquet**

**ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

Reçu en sous-préfecture le **19 SEP. 2023**  
Publié le **19 SEP. 2023**  
Notifié le **19 SEP. 2023**  
Montmagny, le **19 SEP. 2023**

Le Maire  
Patrick FLOQUET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé de réception en préfecture  
095-219504271-20230914-DL2023-1409-065-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2023  
Date de réception préfecture : 19/09/2023

N°	TIERS	DÉSIGNATION	DUREE/DATES	INCIDENCE FINANCIERE
2023/075		ANNULÉE		
2023/076	SDEVO	Relative au dépôt d'une demande d'aide financière pour l'achat d'un véhicule électrique auprès du Syndicat Départemental des Energies du Val d'Oise (SDEVO)	/	Cout du projet : 16 653,76 € HT Montant subvention SDEVO : 2 500 €
2023/077	TEAM DEVIL	Relative à l'acceptation du devis n°132915062023 de la société « TEAM DEVIL » pour la mise en place d'une animation Sumo dans le cadre de la Japan Mania 2023	07 et 08/10/2023	1848,00 € TTC
2023/078	/	Relative à la signature d'un bail à titre précaire et révocable pour un logement situé au groupe scolaire Frères Lumière	/	/
2023/079	/	Relative à la signature d'un bail à titre précaire et révocable pour un logement situé au groupe scolaire Frères Lumière	/	/
2023/080	ZE FAB TRUCK	Relative à la signature d'une convention avec la société ZE FAB TRUCK pour un atelier mobile au centre de loisirs Le Cornouiller	27-juil.-23	450,00 € TTC
2023/081	LES GLOBE TROTTOIRS	Relative à l'acceptation du devis n°2023-20 de la compagnie « LES GLOBE TROTTOIRS » pour la mise en place d'un spectacle jeune public	11-févr.-24	1 500,00 € TTC
2023/082	LOCATION ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT	Relative à la signature du contrat n°CT23007 concernant l'entretien d'un poste de relevage d'eaux pluviales situé sur le parking de la mairie	2 passages par an	1 320,00 € TTC
2023/083	DELTA CONDUITE	Relative à la signature d'une convention avec l'auto-école « DELTA CONDUITE » pour une aide financière pour le permis de conduire	/	350,00 € TTC
2023/084	GRDF	Relative aux redevances relatives à l'occupation du domaine public par les canalisations de gaz (RODP) et les chantiers de gaz provisoires (RODPP) pour l'année 2023	Année 2023	1 521,00 € TTC
2023/085	DIANNIVERSAIRE	Relative à l'acceptation du devis pro forma 2023 0916 de l'association « Dianniversaire » pour la mise en place d'une prestation de maquillage	16-sept.-23	320,00 € TTC
2023/086	FRIMOOSLAND	Relative à l'acceptation du devis n°2023-00013 de la société « FRIMOOSLAND » pour la mise en place d'une structure gonflable et de stands d'animation	16-sept.-23	1078,00 € TTC
2023/087	SACHA EVENTS	Relative à l'acceptation du devis n°000352 de la société « SACHA EVENTS » pour la mise en place d'une animation karaoké	16-sept.-23	850,00 € TTC
2023/088	CECILE SOLVAR	Relative à la signature d'une convention avec Madame Cécile SOLVAR, éducatrice sportive, dans le cadre de séances hebdomadaires de « gym cardio training »	16-sept.-23	600,00 € TTC
2023/089	YOURI RAREG	Relative à l'acceptation du devis n°10 avec monsieur Youri RAREG pour des ateliers informatiques	16-sept.-23	1980,00 € TTC
2023/090	SEBBF	Relative à la signature de l'avenant n°1 au contrat n°MS20010 portant sur le lavage et le nettoyage du linge des écoles et des centres de loisirs pour la ville de Montmagny	à compter de la notification de l'avenant	Augmentation de 15 % des prix du BPU

Accusé de réception en préfecture  
095-2 19504271-20230914-DL2023-1409-065-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2023  
Date de réception préfecture : 19/09/2023

## Acte classé

DL2023-1409-065

1                      2                      3                      4                      5                      6  
En préparation      Pour signature      Prêt à transmettre      En attente retour  
Préfecture                      AR reçu                      > Classé <

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-09-19T17-20-39.00 ( MI247592119 )

Identifiant unique de l'acte : 095-219504271-20230914-DL2023-1409-065-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations

Date de décision : 14/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DL2023-1409-065.PDF](#)

Multicanal : Non

Annuler

Préparé

Date 19/09/23 à 16:55

Par [MAZET CELINE](#)

Demande de signature

Date 19/09/23 à 16:55

Par [MAZET CELINE](#)

Signé

Date 19/09/23 à 17:19

Par [FLOQUET Patrick](#)

Transmis

Date 19/09/23 à 17:20

Par [MAZET CELINE](#)

Accusé de réception

Date 19/09/23 à 17:26

Classé

Date 20/09/23 à 10:33

Par [MAZET CELINE](#)